

Quel visage pour l'Île-de-France en 2050 ?

Démographie, économie et lien social : quelles perspectives, quels leviers pour agir ?

Jeudi 9 juin 2011

En s'interrogeant sur le devenir de la société francilienne d'ici la moitié de ce XXI^{ème} siècle, le Conseil économique, social et environnemental régional d'Ile-de-France (CESER) se projette pour la première fois à un horizon de plus de 40 ans. Sur fond de fil conducteur démographique, le rapport de la Section prospective et planification du CESER aborde les différents défis auxquels sera confrontée l'Île-de-France et tente de cibler les principaux leviers sur lesquels agir pour maintenir le niveau de vie et améliorer la qualité de la vie. Il y a pour le corps social francilien au travers d'une vision d'ensemble, une urgente obligation d'agir et à expérimenter dès maintenant, car les conditions de vie pour 2050 seront pré-déterminées par les actions menées d'ici 2020.

L'Ile de France est, depuis plus de 60 ans, la plus peuplée, la plus jeune et la plus riche des régions de France. Qu'en sera-t-il d'ici 2050, horizon symbolique du "Facteur 4" pour la préservation de la planète, dans un monde qui devrait connaître une explosion démographique sans précédent de 2,5 milliards de personnes (40%), conjuguée à un vieillissement universel et un déclin démographique dans la plupart des pays actuellement développés ? La Région pourra-t-elle continuer d'assurer son rôle en Europe, dans un contexte de rigueur budgétaire, de rareté, de finitude et de renchérissement des ressources naturelles (eau, matières premières, minerais, énergie...) dont la préservation devra être assurée, tandis que la croissance économique mondiale sera essentiellement tirée par les nouveaux pays émergents à population jeune et nombreuse ? Avec la crise, le monde change plus vite encore, privant de bases stables les exercices de projection économiques.

Les rôles entre pays émergents et pays actuellement développés vont s'inverser : les pays à cheveux gris seront-ils le lieu d'une croissance molle ? "Le vieux continent" sous ajustement structurel ? D'ici 2050, l'influence de la mondialisation va s'accroître et la corrélation positive entre accroissements démographiques et économiques qui avait prévalu pour les actuels pays développés changera de nature. Les différences importantes entre les niveaux de vie et l'attractivité des zones développées (qualité de la vie) seront telles qu'elles auront, sur la population francilienne, très certainement, un impact beaucoup plus fort dans les 40 prochaines années que pendant les 40 dernières. **Une page se tourne, signant la fin d'une époque. La vie sera très différente de celle d'aujourd'hui et il faut que la société s'y prépare.** La coïncidence entre les crises économique et écologique est l'occasion de faire émerger bon nombre de nouvelles réponses (valeurs, modes de vie).

Une région jeune et riche mais... une situation contrastée : un essoufflement ? Pendant les "Trente Glorieuses", la population francilienne a plus que doublé (+ 55,2%) deux fois plus vite que dans les autres régions métropolitaines. Mais durant les trois dernières décennies, l'augmentation n'a été que de 16,7%, au même rythme que les autres régions. Ceci résulte d'un solde naturel élevé (21% des naissances métropolitaines) et d'un solde migratoire interrégional déficitaire (78 000 personnes/an) qui croît depuis 1970, lui-même compensé, pour moitié, par un solde très positif avec l'étranger (38 000 personnes/an) dont le taux de croissance annuel est deux fois supérieur au taux métropolitain.

Région riche et performante - mais où le lien social est moins intense qu'ailleurs - elle crée 4,5% du PIB de l'UE à 25 alors qu'elle comporte moins de 2,45 % de sa population, mais se classe seulement au 5^{ème} rang des régions européennes pour son PIB/habitant en parité de pouvoir d'achat. Accueillant 18,8% de la population française, elle crée 28% du PIB de la France grâce à une productivité supérieure de plus de 25% à celle de la province et à un taux d'emploi également supérieur (47% vs 38,5%), tout en étant bien inférieur à celles des autres grandes régions européennes. Longtemps considérée comme "locomotive" de la France, sa croissance manifeste toutefois une décélération (de 1990 à 2008), avec un taux de croissance du PIB/habitant en volume qui est proche de celui de la province (1,3%/an). Mais les prix y sont plus élevés (en 2006, + 13% par rapport à la moyenne métropolitaine), le logement constituant la moitié de ce surcoût.

La population de l'Ile de France continuera de croître, la composition de sa population sera changée mais les grandeurs sont incertaines... L'IDF pourrait compter 15 millions d'habitants, soit 3 millions d'habitants de plus qu'aujourd'hui et un flux migratoire annuel net en provenance de l'étranger d'au moins 80.000 personnes. Ces projections pourraient être bouleversées par de nouveaux événements (fécondité, mortalité et flux migratoires : conséquences du changement climatique, pénurie de terres arables, risques géopolitiques). Actuellement, près de 2 millions d'immigrés vivent en Ile-de-France, soit 40% des immigrés métropolitains. Un Francilien sur six est immigré. 20% des Franciliennes sont immigrées et contribuent à 26% des naissances de la région. 4 enfants sur 10 ont au moins un parent immigré et l'insertion dans le marché du travail de la deuxième génération est préoccupante.

L'Ile de France vieillira (le nombre de maisons de retraites devra être multiplié par 4) **mais devrait demeurer une région relativement jeune, d'où un ratio actifs/inactifs moins défavorable que celui de la métropole et l'Europe. Elle devra néanmoins redoubler d'efforts pour éviter la régression et maintenir son niveau de vie.** Sa population devrait continuer de croître au taux de 0,7%/an, taux identique à celui connu sur la période 1990-2008. Mais cette bonne santé démographique n'est pas suffisante pour affronter l'avenir. En effet, sur cette période, le taux de croissance du PIB était de 1,9%/an en volume, tandis qu'il ne sera vraisemblablement pas supérieur à 1,5% d'ici 2050. Si cet objectif, n'était pas atteint, l'écart ira croissant entre bas et hauts revenus et le nombre de ménages à faibles revenus croîtra fortement, situation qui peut comporter de profonds risques sociaux. Une partie croissante du revenu disponible des ménages sera ponctionnée par le financement du système social et le remboursement de la dette. L'utilisation de la partie restante du revenu devra être optimisée car les dépenses liées à l'énergie (transport, logement...) augmenteront, ce qui s'effectuera au détriment des autres postes de consommation quotidienne, voire de l'épargne.

Les clés du rebond ? Libérer la créativité et l'innovation

Les modèles précédents n'apportant plus de solutions, il y a urgence à changer, à inventer, à aller de l'avant en adoptant dès aujourd'hui, sur tous les fronts, une attitude résolument pro-active :

- pour éviter que la machine ne s'emballe au niveau climatique,
- pour que la croissance économique permette d'éviter de devenir « suiveur » d'innovations qui se réaliseront ailleurs (centres de recherches à proximité des lieux de production, valorisation des savoirs et savoir-faire franciliens tout en préparant le terrain pour les relocalisations),
- pour empêcher que le dérapage des finances publiques obère encore plus l'avenir et que les inégalités ne s'accroissent.

Réaliser très rapidement la révolution énergétique (invention d'un pétrole de substitution, peu cher, respectant l'environnement, et n'engendrant pas de déséquilibres économiques dommageables au développement de la société) est une priorité absolue afin de consommer toujours moins d'énergie par unité de PIB.

Faire le choix stratégique d'une croissance économique endogène (développement d'applications industrielles à haute valeur ajoutée s'appuyant sur une recherche de pointe et requérant des emplois à haute qualification ainsi que des secteurs "captifs" où la demande existe, où les technologies sont disponibles et où les besoins vont croître -BTP, services à la personne...-), permettrait de générer à moyen terme un surcroît de croissance, rendant possible une amélioration des conditions de vie en Ile-de-France. Mais, pour continuer à attirer les actifs et à produire dans de meilleures conditions humaines, la région devra prouver sa capacité à « **ré-enchanter** » **le travail** au travers de nouvelles formes de management, tout en veillant à de nouvelles modalités de partage des richesses (solidarité y compris non marchande).

Au-delà de la croissance quantitative (le PIB ne mesure que les rapports marchands), **la Région-capitale doit "séduire"** en cultivant une atmosphère de liberté et tolérance propice à la créativité, **en se donnant les moyens de "faire société"** et en misant sur la qualité de la vie. Il s'agirait notamment de réfléchir, en se donnant les degrés de liberté supplémentaires par rapport aux réflexions actuelles, aux atouts qu'offrirait le **Grand Bassin Parisien** pour optimiser la localisation des bassins habitat - emploi (cadres de vie nouveaux conçus dès le départ HQE - relocalisations d'entreprises) et pour rapprocher l'industrie du consommateur ; ainsi que de faire progresser les acquis des femmes et d'investir davantage dans l'éducation et la formation, déterminants majeurs pour l'avenir.

Rapport « Démographie, économie et lien social en Île-de-France à l'horizon 2050 : Quelles perspectives, quels leviers pour agir ? » présenté par Yves Vandenoorme, au nom de la Section de la prospective et de la planification du CESER d'Île-de-France, présidée par Jean-François Veysset. Rapport complet disponible sur le site du CESER : www.ceser-iledefrance.fr

Conseil économique, social et environnemental régional d'Île-de-France

Service de presse : Jean Tilloy – **Tél. :** 01 53 85 66 18 / 06 63 12 85 10 – **Courriel :** jean.tilloy@iledefrance.fr

Adresse : 29, rue Barbet-de-Jouy 75007 Paris - **Fax :** 01 53 85 71 20 - **Site :** www.ceser-iledefrance.fr